

pour souhaiter bonne chance au ministre des Travaux publics, tant au cours de son voyage qu'au cours des délibérations auxquelles il va participer. Si c'est le cas, je fais miens ces souhaits.

Au cours d'un débat précédent, aujourd'hui, l'honorable député de Kootenay-Est a fait une déclaration particulièrement injuste, à mon avis, à propos de l'industrie dans l'une de nos provinces. Je veux seulement espérer qu'il n'a pas fait ces observations parce qu'elles exprimaient sa pensée, mais parce que l'un de ses collègues de la Saskatchewan, et beaucoup d'autres, lui ont si souvent répété ces histoires qu'il a fini par les croire. Je voudrais seulement consigner au compte rendu qu'en discutant, ce soir, de cette résolution, nous nous trouvons devant le problème suivant: au Canada, l'industrie de la fabrication a trouvé de moins en moins d'employés depuis les dernières années. Je n'irais pas dire que la baisse a été plus marquée au cours de l'année dernière ou des deux années écoulées et que, pour cette raison, cette résolution sera bien accueillie. Toutefois, on a dit que depuis 1941, en Saskatchewan, le nombre des ouvriers de l'industrie avait baissé. J'ignore quelles prémisses peuvent conduire le député à pareille comparaison. M. Thatcher a peut-être de nouveaux chiffres qui ont été publiés pour sa propre gouverne. Quand le représentant de Kootenay-Est s'adresse au Parlement, à mon avis, il devrait au moins citer les chiffres du Bureau fédéral de la statistique étant donné que, même s'ils ne sont pas toujours tout à fait exacts, ce sont les meilleurs dont on dispose. Ce sont, en tout cas, les plus uniformes, et bon nombre de gens les considèrent comme les plus exacts. Il est intéressant d'examiner ces chiffres. Si vous le faites, monsieur le président, vous constaterez, dans l'Annuaire du Canada de 1961, que même si les chiffres ne remontent pas à 1941, ils commencent tout de même en 1951. Prenant 100, comme base, pour 1949, on voit qu'au cours des années, la situation a été la suivante. En 1951, le chiffre était de 106, et en 1952, il était de 111 relativement à l'industrie dans la province de Saskatchewan.

Il s'est élevé en 1956 à 121, en 1958 à 126, en 1959 à 130, en 1960 à 126 et pour 1961, où les chiffres ne sont pas complets pour le Bureau fédéral de la statistique, on les trouve dans la revue statistique; pour cette année-là, ce chiffre était de 123. Nous n'avons jamais prétendu que la Saskatchewan fût la province la plus industrialisée. Cependant, à mon avis, on n'aurait jamais dû faire certaines déclarations qui ne correspondaient pas aux faits.

Il est intéressant de constater à cet égard qu'en 1949, année de base, le chiffre de la

main-d'œuvre industrielle était fixé à 100, tant pour l'ensemble du Canada que pour la Saskatchewan; ce chiffre était de 117.9 pour le Canada, et de 126 pour la Saskatchewan. C'est dire que la moyenne de la Saskatchewan s'était accrue beaucoup plus que la moyenne nationale. En 1959, le chiffre était de 130 pour la province comparativement à 119 pour l'ensemble du pays. En 1960, il était de 126 pour la Saskatchewan au regard de 118 pour le pays. Le nombre des ouvriers industriels avait donc augmenté de 26 p. 100 en Saskatchewan, alors que l'augmentation nationale n'était que de 18 points.

**M. Byrne:** Je pose la question de privilège, monsieur le président. Si le député veut bien se reporter au compte rendu, il verra que mes propos touchaient la fabrication. C'est l'industrie de fabrication que le gouvernement socialiste avait promis de développer plus que tout autre secteur de l'économie. Il s'agissait de l'industrie de fabrication.

**M. Peters:** Nous savons maintenant d'où le député a tiré ses renseignements. Il s'agit d'une publication du *Globe and Mail* où sont cités les propos d'un nommé Stevenson. De toute évidence, ce que j'ai dit est tout à fait exact; M. Thatcher essaie toujours d'élaborer la politique du parti libéral à l'égard de la main-d'œuvre aussi bien à l'échelon national qu'en Saskatchewan. Ce que dit le député est donc vrai. L'emploi dans l'industrie de la fabrication a baissé en Saskatchewan comme dans le reste du pays, mais le pourcentage était plus faible en Saskatchewan, où la perte a été plus forte que la moyenne pour le Canada.

**Une voix:** Petite politique.

**M. Peters:** C'est peut-être de la petite politique, mais je crois que c'est de la politique malhonnête. Si le parti libéral désire élaborer une politique acceptable à l'égard de la main-d'œuvre, il devra se fonder sur des chiffres beaucoup plus récents et plus véridiques que ceux qu'il a obtenus du chef du parti dans la Saskatchewan.

Cette mesure est extrêmement intéressante et mérite de retenir longtemps notre attention; une des raisons en est qu'elle est ambiguë et semble s'appliquer à une foule de domaines. De plus, toute personne qui se donnerait la peine de consulter l'ordre du jour y trouverait trois points, les numéros 27, 30 et 31. A mon avis, le gouvernement devrait songer sérieusement à reprendre la partie du programme qui a trait à la main-d'œuvre et à l'industrie du Canada, et il devrait ajouter à ces résolutions une ou deux autres propositions qu'il a faites l'an dernier, et qu'il pourrait présenter au Conseil national de la productivité. Je trouve que cette loi ne